TH5 ®

Désinfectant d'élevage
Bactéricide, fongicide et virucide

COMPOSITION

Chlorure d'Alkyl dimethyl benzyl Ammonium	327,50 g
Glutaraldehyde	100,00 g
Excipients : tensio-actifs, q.s.p.	1 litre

ASPECT

Solution limpide de couleur ambrée jaune
Densité = 1.024
Odeur = Citron
pH du concentré : 1,35
pH de solution à 1 % = 5,9

PROPRIÉTÉS

TH5 est une association de 1 ammonium quaternaire et d'1 aldéhyde qui lui assure une puissante action **bactéricide, fongicide, virucide**. Cette combinaison synergique des matières actives, permet d'éviter l'apparition de résistances.
TH5 selon les normes d'homologation, conserve une activité en eau dure et en présence de matières organiques.

USAGES ET DOSES D'EMPLOI

Les doses d'homologation figurant ci-dessous serviront de guide d'utilisation en fonction du traitement recherché. Elles peuvent être augmentées en cas de nécessité: épidémie, pathologie importante, augmentation du microbisme.

A. TH5 est homologué par le ministère de l'Agriculture sous le n° 2050098 du 07/10/2005 pour les domaines d'activités suivants :

	Traitement		
	Bactéricide	Fongicide	Virucide
1. ANIMAUX DOMESTIQUES			
Logement d'animaux domestiques	0,1%	1%	0,5%
Matériel de transport d'animaux domestiques	0,1%	1%	0,5%
Matériel d'élevage	0,1%	1%	0,5%

B. TH5 est agréé par la DSV sous le n°00246 du 02/02/2006 pour la Prophylaxie des Maladies Contagieuses

- 0,1% dans le cas de maladies d'origine bactérienne (à l'exception des agents responsables de la tuberculose)
- 0,5% dans le cas de maladies d'origine virale (y compris la fièvre aphteuse)

200, avenue de Mayenne
BP 22 27 – LAVAL Cedex 9
Tél. +33(0)2 43 49 51 51 – Fax +33 (0)2 43 53 97 00
www.sogeval.fr - e-mail : sogeval@sogeval.fr

Désinfectant d'élevage
Bactéricide, fongicide et virucide

C. **TH5** : Activités complémentaires (liste non définitive) :

BACTERICIDE	
*Salmonella typhimurium	0,1 %
*Salmonella enteriditis	0,1 %
*Ornithobacterium rhinotracheale	0,1 %
*Pasteurella multocida	0,1 %
*Campylobacter jejuni	0,1 %

FONGICIDE	
*Candida albicans	0,2%

VIRUCIDIE	
Coronavirus (Bronchite infectieuse)	0,2 %
Orthomyxovirus H5N1 (Grippe aviaire) H1N1 (Grippe porcine)	0,1 %
Herpesvirus (Maladie d'Aujeszky)	0,1 %
Circovirus de type 2 (PCV2)	1%
Arterivirus (SDRP)	0.1%

*** température de test à 10 °C**

UTILISATION ET MODE D'EMPLOI

• **Pulvérisation** : prévoir 0,3 litre de solution diluée par m². Exemple de dilution dans le tableau ci-dessous.

Tableau des besoins :

	Eau (Litre / m²)	TH5 (%)	*Solution / 100 m² de surface développée*	
			Eau	TH5
Pulvérisation	0,2 à 0,4L	1%	30 L	0,3 L

TH5 peut également s'utiliser avec un générateur de mousse (canon à mousse ou lance mousse) ce qui permet de visualiser la pulvérisation du désinfectant sur les surfaces

• **Trempage** : prévoir 1 litre de TH5 diluée dans 100 litres d'eau.

• **Pédiluve et Rotoluve** : prévoir 1 litre de TH5 diluée dans 100 litres d'eau.

200, avenue de Mayenne
BP 22 27 – LAVAL Cedex 9
Tél. +33(0)2 43 49 51 51 – Fax +33 (0)2 43 53 97 00
www.sogeval.fr - e-mail : sogeval@sogeval.fr

TH5®

Désinfectant d'élevage
Bactéricide, fongicide et virucide

COMPATIBILITES CHIMIQUES

TH5 est compatible avec les produits de nettoyage de type détergents (Alcalin) formulés avec des tensio-actifs cationiques et non ioniques. Par précaution, il faut bien rincer les surfaces après une détergence pour garantir l'efficacité du désinfectant.

CONSERVATION

TH5 se conserve dans son emballage d'origine pendant 3 ans.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Phrases de risques	
R 20/22	: Nocif par inhalation et par ingestion.
R 34	: Provoque des brûlures.
R 42/43	: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau
R 50	: Très toxique pour les organismes aquatiques
Phrases de sécurité	
S 2	: Conserver hors de la portée des enfants.
S 9	: Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
S 23	: Ne pas respirer les gaz ou vapeur.
S 26	: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S 27	: Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
S 36/37/39	: Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux / du visage.
S 38	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (masque respiratoire complet avec filtre).
S 45	: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S 61	: Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales / la fiche de données de sécurité.
Formule déposée au centre anti-poison.	

C-Corrosif

PRÉSENTATIONS

Flacon de 1 litre
Bidon de 5 litres
Bidon de 10 litres
Bidon de 25 litres
Bidon de 60 litres
Bidon de 200 litres

Mise à jour du 24/04/06

200, avenue de Mayenne
BP 22 27 – LAVAL Cedex 9
Tél. +33(0)2 43 49 51 51 – Fax +33 (0)2 43 53 97 00
www.sogeval.fr - e-mail : sogeval@sogeval.fr